



Arquennes, le 1^{er} septembre 2017

Rue des Ecoles, 10 – Rue de Bon Conseil, 1A

7181 Arquennes

Tel : 067/87 86 72

e-mail : ec.arquennes@gmail.com

Objet : Rentrée 2017-2018 et organisation des classes

Chers parents,

C'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe éducative et moi-même vous retrouvons en ce début d'année scolaire 2016-2017. Nous espérons que vos vacances se sont bien déroulées et que les enfants sont prêts pour aborder positivement ce nouveau parcours d'apprentissages. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre enfant.

Comme chaque année, notre équipe fera le maximum pour que chacun apprenne et évolue dans les meilleures conditions possibles. Nous souhaitons que vous, parents, soyez des partenaires à la réalisation de notre projet commun : la **réussite de nos enfants**. Cette année, les **valeurs** principalement visées seront axées sur l'**AUTONOMIE**, le **RESPECT d'AUTRUI** et la **NON-VIOLENCE** : une heure de **DROIT DE PAROLE** sera instaurée dans les classes pour un bilan hebdomadaire. Dans les activités organisées en classe, un soin particulier sera accordé à la **PRODUCTION D'ECRITS** et à la **communication orale** ainsi qu'aux **SITUATIONS MOBILISATRICES** en pratiquant la **RESOLUTION DE PROBLEMES** et les **APPRENTISSAGES EN DEHORS DES MURS DE LA CLASSE** dans les différents domaines et les différentes branches afin de motiver au mieux nos enfants devant les tâches qui leur seront confiées. Ils pourront s'investir davantage et appréhender les différents problèmes proposés afin de mieux se les approprier et les résoudre. L'expression écrite, l'écriture, le soin dans la réalisation des travaux, le souci du travail bien fait resteront également parmi nos principales préoccupations.

La piscine de la Dodaine à Nivelles ayant rouvert ses portes, les classes de 3^{ème} et 4^{ème} années reprendront les apprentissages de la natation. Les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires continueront comme les autres années à bénéficier de la piscine Quinot à Nivelles. Les classes de 5 et 6^{ème} années bénéficieront d'activités sportives en remplacement car la piscine de Chapelle-lez-Herlaimont, elle, n'est toujours pas ouverte.

Pour permettre à chacun de travailler dans des conditions optimales, nous vous demandons **d'encourager** votre enfant **à faire ses devoirs** chaque jour et d'y être attentif, de lui permettre de **respecter les horaires** (arriver à l'heure le matin : 8h30 au plus tard dans la classe) **et surtout d'éviter les absences** qui sont les causes de la plupart des échecs. Suivre ces règles simples apportera la stabilité ainsi qu'un sentiment de sécurité autant chez les petits que chez les grands. Celui-ci est très important pour leur développement. Je vous demande également, le matin et le soir, de **déposer** et de **reprendre** votre enfant **aux limites de la cour**, de **ne pas y stationner**, ... de **respecter scrupuleusement** cette organisation et les règles en cours dans notre établissement même et surtout si vous accompagnez celui-ci dans l'infrastructure.

Il est important de souligner que l'école vous est toujours ouverte et que vous y êtes toujours les bienvenus. Vous pouvez nous rencontrer quand vous le souhaitez : un petit mot dans le journal de classe, un mot à la grille, un appel téléphonique, un e-mail, ... et le rendez-vous est pris.

Ayez un discours positif vis-à-vis de l'école. N'hésitez jamais à nous confier vos craintes et à nous poser vos questions à propos de la scolarité de votre enfant. N'attendez pas ! Nous serons toujours à l'écoute et essaierons de trouver ensemble une réponse ou une solution.

L'organisation des classes pour l'année scolaire 2017 – 2018 vous est présentée ci-dessous. Quelques modifications à l'organisation habituelle ont dû être mises en place pour éviter des classes surpeuplées et ainsi permettre à nos enfants de continuer leurs apprentissages dans d'excellentes conditions.

Une réunion est programmée pour le lundi 11 septembre de 18h00 à 20h30 afin de faire connaissance avec le ou les titulaires de votre enfant et de l'organisation de la classe. Je pourrai également répondre à vos questions sur les sujets qui vous inquièteraient.

Je rappelle que l'obligation scolaire est d'application dès le 1^{er} septembre pour les enfants de la section primaire et pour les enfants éventuellement en maintien en 3^{ème} maternelle. Les absences devront être dûment et explicitement justifiées.

Cette année, une bonne nouvelle pour l'encadrement de nos petits malgré les nouvelles normes qui ne nous étaient pas favorables. L'Administration communale nous a octroyé, dès le premier jour de septembre, le maintien de l'ouverture de notre 4^{ème} classe mais également l'ouverture d'une 5^{ème} classe maternelle afin de dédoubler la classe des plus grands qui aurait compté 32 élèves. Nous l'en remercions vivement. Une nouvelle enseignante, à charge communale, viendra augmenter notre équipe. Pour les primaires, l'Administration communale nous a accordé une aide complémentaire afin d'encadrer notre classe de 6^{ème} année, la plus peuplée. Nous tenons ici aussi à remercier nos responsables politiques pour l'attention qu'ils portent aux apprentissages et au bien-être de nos enfants.

Autre bonne nouvelle : l'étude dirigée mise en place l'an dernier augmentera son encadrement d'une heure par semaine. En effet, les enfants de la garderie pourront réaliser leurs devoirs les lundis, mardis et jeudis de 16 à 17 heures avec l'aide d'un enseignant et d'une animatrice de la garderie. Le vendredi, il n'y aura pas d'aide aux devoirs.

Pour les cours philosophiques, le cours de philosophie et de citoyenneté commun s'organise dès le 1^{er} septembre pour toutes les classes à raison d'une période par semaine. Il y va de même pour les cours de religions, de morale et de philosophie et citoyenneté (pour les enfants dispensés).

Je joins à ce courrier quelques documents à compléter et à remettre le plus rapidement possible au titulaire de votre enfant : retour après les cours, santé physique, repas de midi, ... Le formulaire de choix pour les cours philosophiques a été remis en mai. Les repas chauds reprennent également dès le lundi 4 septembre.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer lors des réunions prochaines, toute l'équipe éducative et moi-même vous souhaitons, chers parents, chers enfants, une excellente année scolaire et vous présentons, nos chaleureuses salutations. Nous vous prions de croire en notre profond dévouement et que **votre enfant est notre priorité.**

Pour l'équipe éducative dévouée - Jean Marie Hamaide

Voici donc l'organisation des classes pour l'année scolaire 2017-2018.

- Dans les classes maternelles :

- Madame Sandrine Marijsse sera titulaire d'une classe d'accueil et de 1^{ère} maternelle ;
- Madame Rose-Marie Marotta sera titulaire d'une classe de 1^{ère} maternelle ;
- Madame Christelle Demoulin sera titulaire de la classe de 2^{ème} maternelle ;
- Mesdames Sylvie Ancart et Emilie Eidenschenck seront titulaires des classes de 3^{ème} maternelle.
- Madame Carine Ciancaleoni, puéricultrice à temps plein, assistera Mesdames Sandrine et Rose-Marie dans les classes des tout-petits.

- Dans les classes primaires :

- Madame Stéphanie Bequet sera titulaire de la classe de 1^{ème} année A ;
- Madame Marie-Chantal Debelle, conservera sa classe et sera titulaire de la classe de 2^{ème} année A dans un horaire réduit à 18 heures et sera secondée par Laurence Godaux à raison de 6 heures ;
- Madame Patricia Cornelissen, sera titulaire de la classe de 3^{ème} primaire A à raison de 20 périodes et sera secondée par Madame Magali Lalière à raison de 4 périodes ;
- Madame Fabienne Risselin sera titulaire de la classe de 4^{ème} année primaire A à raison de 20 périodes et sera également secondée par Madame Magali Lalière à raison de 4 périodes ;
- Madame Marie Labrassine sera titulaire de la classe de 4^{ème} année B,
- Madame Sandrine Edart sera titulaire de la classe de 5^{ème} année A,
- Madame Céline Lefèvre sera titulaire de la classe de 5^{ème} année B,
- Monsieur Pino Giancola sera titulaire de la classe en 6^{ème} année et sera secondé à raison de 21 périodes par Mesdames Angeline Besson et Taïna Cosimano. La classe sera organisée à la « suédoise » : deux titulaires simultanément dans la classe ; parfois celle-ci sera éclatée pour permettre un apprentissage plus proche des enfants : découvertes, manipulations, remédiations, ...